

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale LNATT 22 décembre 2018 ANGOULEME (16)

Membres du Conseil de Ligue présents : Claude BARRIER, Catherine BERTRAND, Sylvette BLOUDEAU, Gérard BOUILLOUX, Arnaud BRUN, Cyril CHAVANT, Liliane CORDELIER, Jean-Paul DUMAS, Philippe DUMONTEIL, Jean-Marc ESCALLE, Christophe GALON, Benoît GLORIEUX, Patrice JOUETTE, Vincent LABARBE, Michel LAVALLÉE, Philippe LION, David LORIOU, Vincent LORIOU, Daniel MARCHAND, Alain MASPATAUD, Philippe PALISSE, Frédéric POCHELU, André SARDET, Maurice VIDAL.

Membres du Conseil de Ligue excusés : Alain COUPET, Eléonore FLORY, Gérard GIFFARD, Julie LATREUILLE, Pierre LEFEBVRE, Thierry PERRYMOND, Gilles POREL, Bruno VERNEDAL, Miguel VICENS.

Salariés présents : Jean-Claude BRAULT, Christelle COGNET, Hervé JOUANNEAUX, Xavier LAGARDÈRE, Jacques MOMMESSIN, Gaëtan RENAUDON, Sandrine ROUBINET, Simon SOULARD.

Clubs présents : 205 clubs pour 271 clubs de la ligue LNATT.
Voix : 716 pour 913 voix maximum.

Sous réserve d'approbation à la prochaine Assemblée Générale.

1. Allocution du Président – Daniel MARCHAND

Daniel MARCHAND remercie les clubs pour leur présence, malgré les difficultés diverses (date et « blocages »). Il revient rapidement sur la démission de Robert GENESTE, et fait état du remarquable travail accompli par ce dernier, notamment au moment de la fusion. Un hommage commun est demandé sous forme d'applaudissements. Daniel MARCHAND fait part de sa prise en charge de la tâche de Président. Il met en avant les deux « chantiers » primordiaux à mener à bien d'ici 2020 :

- Les championnats du monde vétérans en juin 2020 à Bordeaux. Après avoir participé à plusieurs réunions de travail du groupe WVC2020, l'organisation de cet événement est sur la bonne voie, notamment grâce à l'action des bénévoles « professionnels » qui s'en occupent. La réussite de ces mondiaux est l'affaire de tous et semble susciter un grand intérêt ce qui est rassurant.
- La pérennisation du pôle espoir localisé à Niort. A la demande du Conseil régional, ce dernier devrait être transféré à Poitiers dans les locaux du CREPS. Philippe PALISSE et les techniciens sont en charge de ce dossier conséquent.

Dans le fonctionnement quotidien, la majorité des actions de la ligue marche correctement. Daniel MARCHAND a bien pu analyser le travail des élus et des salariés intervenant dans les diverses commissions : la Commission Sportive (Arnaud BRUN), le Critérium Fédéral (Cyril CHAVANT, Jean-Paul DUMAS), les Vétérans (Jamy LHOSTE), la CRA (Patrice JOUETTE) même s'il reste encore à faire dans ce domaine, le Sport dans l'Entreprise (Liliane CORDELIER), les Féminines (Armelle PRIEUR). Il félicite aussi tous les techniciens qui, avec Jacques MOMMESSIN, mettent en place stages et formations. A noter dans ce cadre la mise en place du BPJEPS pour lequel Xavier LAGARDERE est le référent Ligue. Il félicite aussi le trésorier Pierre LEFEBVRE et la trésorière adjointe Catherine BERTRAND, véritables professionnels dans leur domaine, sans oublier celles sans qui la Ligue aurait beaucoup de mal à fonctionner, à savoir les trois secrétaires administratives, d'une efficacité sans faille.

2. Approbation du P.V de l'A.G du 23 septembre 2017 à ALLASSAC – Benoit GLORIEUX

Pour : 716. Contre : 0. Abstention : 0. Adopté.

3. Bilan moral – Benoit GLORIEUX

Présentation statistiques de la Ligue:

- 277 clubs, pour 287 la saison dernière. Pas de club perdu, mais fusion entre plusieurs 'petits' clubs
- 14 972 licenciés (57% traditionnels - 43% promotionnels ; 15% féminines), pour 15 010 la saison dernière. Chiffre stable, avec une augmentation de 170 féminines.
- 16 clubs ont des équipes évoluant en Nationale, dont 2 en Pro : Poitiers TTACC86 (champion de France), et PPC Villeneuve.

De multiples champions

- Jia NAN YUAN (Poitiers TTAC 86, Championne de France Senior Dames, Vice-Championne en Double)
- Stéphane OUAICHE (PPC Villeneuve, 3ème Championnat de France Senior en Simple et en Double),
- Elias DEBEYSSAC (CAM Bordeaux, Champion d'Europe Handi Universitaires, Vice-Champion de France Senior et de multiples podiums lors de sorties internationales avec l'équipe de France),
- Nicolas ANTIER (Niort TT, Champion de France Handi -21 ans, Champion de France Double mixte, et de multiples podiums lors de sorties internationales avec l'équipe de France),
- Marine THÈME (Stade Poitevin Tennis de Table, Championne de France Handi Jeunes),
- Noémie LAMBERT (Stade Montois, 3ème Championnat de France Benjamins en Simple, 2ème en Double),
- Nathan DOUSSINET et Antoine NOIRALT (Gond Pontouvre, Périgné, 3ème Championnat de France Benjamins en Double),
- Tarel LAKHDARI (Terrasson, Vainqueur des Finales Par Classement H11),
- Liliane CORDELIER (SA Mérignac, 3ème Championnat de France Corpo Vétérans),
- Pierre PICARD (SAG Cestas, Vice-Champion de France Vétérans V2).

La ligue Nouvelle-Aquitaine existe depuis 2 ans. C'est la plus grande ligue de France (84 000 m²). Elle est basée sur des anciennes ligues qui avaient des fonctionnements différents, des histoires différentes, et des objectifs différents. Le but est d'avoir un fonctionnement homogène, sans brusquer les clubs et les comités de la Ligue. Après avoir posé les bases de la ligue en 2017, nous nous efforçons d'analyser et d'ajuster au mieux les diverses composantes de la Ligue. Si divers points d'amélioration ont déjà été identifiés, nous ne pouvons révolutionner le fonctionnement de la ligue chaque année. Au cours de cette A.G. seront présentés quelques ajustements, tant sportifs que structurels. Un bilan complet sera effectué à la fin du mandat.

4. Composition du Bureau de vote pour l'élection complémentaire au Conseil de Ligue – Benoit GLORIEUX

Président du Bureau : Didier AUCLAIR. Assesseurs : Michel MARTIN, Brigitte ZINI, Stéphane BERNARD.

5. Election complémentaire des trois personnes au Conseil de Ligue dont une féminine – Benoit GLORIEUX

4 candidats : Luce GELLIBERT – Le Haillan TT (33), Jamy LHOSTE – La Rochelle P.T.T (17), Svend STEENSTRUP – Frontenay R.R (79), Arnaud VALIERE – CA Béglais (33)

6. Présentation des comptes de bilan et de résultat de la saison 2017 – 2018 – Catherine BERTRAND

La présentation des comptes d'exploitation est faite en parallèle du budget 2019/2020. La saison 2017-2018 est la première année complète de gestion de la nouvelle grande région.

Les comptes clôturés font état de charges de 998 622 € et de produits de 1 004 211 €, pour un résultat d'exploitation de + 5 589 €.

Ces comptes présentent des masses financières plus importantes que celles prévues dans le budget 2017/2018 (792 800 €) car il s'agissait d'un budget constitué par l'agrégation des budgets des trois anciennes régions. Or, les

méthodes de comptabilisation variaient d'une région à l'autre, surtout en ce qui concerne les cotisations qui étaient comptabilisées :

- soit en net (part Ligue uniquement),
- soit en brut et les reversements à la FFTT et aux CD étaient dans ce cas comptabilisés en charges. Cette méthode est celle pratiquée sur les comptes définitifs 2017-2018 et sur les budgets et comptes suivants.

Néanmoins, le résultat d'exploitation est satisfaisant et aucune dérive n'apparaît dans les différents postes budgétaires.

Il est proposé d'affecter ce résultat au Report à nouveau débiteur (déficit de la saison 2016-2017).

Le budget 2019/2020 (hors WVC 2020) qui s'établit à 1 046 800 euros, ne présente pas de modifications notables par rapport au réalisé 2017-2018 à l'exception d'une baisse des subventions institutionnelles y compris sur les aides à l'emploi, compensée par une augmentation des tarifs (licence et affiliation). Les autres postes budgétaires ont été ajustés en fonction du réalisé 2017-2018 et des prévisions d'activités des diverses commissions et actions.

Le budget total 2019/2020 à voter s'établit à 2 446 800 euros en intégrant le budget des mondiaux vétérans de 2020.

7. Présentation des Mondiaux Vétérans 2020 – Budget Prévisionnel – Vincent LABARBE

Cet événement exceptionnel sera organisé du 8 au 14 juin 2020 au Vélodrome et au Parc des Expositions de Bordeaux. Le contrat entre le SCI et la FFTT a été signé en septembre dernier et précise les points suivants :

- Début des inscriptions : 1^{er} mars 2019
- Frais d'inscriptions :

Joueurs :	1 ^{er} mars au 31 décembre 2019 : 175 €
	1 ^{er} janvier au 15 mars 2020 : 210 €
Accompagnants :	1 ^{er} mars 2019 au 15 mars 2020 : 65 €

Le budget prévisionnel de 1 400 000 € est basé sur la présence de 4000 joueurs. Les recettes proviendront des inscriptions, de la restauration, de l'hôtellerie, des produits dérivés de la vente de stand et des services sans oublier les subventions institutionnelles. Les 2 postes importants pour les dépenses sont la location des 2 sites et l'aménagement sportif (sol, éclairage et matériel sportif).

Afin de palier aux dépenses qui devront être effectuées avant l'événement, un appel à soutien financier a été effectué. 7 comités (CD16, CD17, CD33, CD40, CD86, CD87) et 12 clubs (Branne, Breuil Chaussée, Bègles, Biganos, Cestas, Gradignan, La Rochefoucauld, Lesparre, Mont de Marsan, Nérac, Pomarez et Villenave d'Ornon) pour un total de 129 500 €. La ligue remercie grandement ces clubs et comités pour leur soutien. Ces clubs et comités intègrent de fait le Club des Partenaires de la Ligue, qui a pour but de bénéficier de réduction sur les équipements pongistes et les formations de la ligue, mais aussi de resserrer les liens associatifs, de partager les bénévoles, de faire émerger de nouveaux talents-bénévolats. Le but sera de maintenir ce club à long terme.

Le site WVC2020.com vient d'être mis en ligne. Il contient notamment l'appel à bénévolat, en plus de toutes les informations relatives à l'événement.

La signature d'une Charte Développement Durable a eu lieu le 21 octobre 2018 à l'occasion de la Coupe du Monde Tennis de Tennis qui avait lieu à Disneyland Paris.

La mission civique ouverte dans le cadre de l'organisation des WVC2020 est pourvue, la volontaire Ambre occupera ce poste à partir du 07 janvier 2019, actuellement étudiante en Master 1ère année chez AMOS.

8. Intervention du Commissaire aux Comptes – François VERGNAUD, Cabinet Vergnaud

La tenue des comptes de la saison 2017/2018 est conforme avec les règles et les principes comptables français, et les comptes sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle de résultat des opérations de l'exercice écoulé.

La sincérité et la concordance des comptes annuels adressés aux adhérents sont validés.

9. Approbation des comptes de la saison 2017 – 2018 et Affectation du résultat – Benoit GLORIEUX

Pour : 707. Contre : 0. Abstention : 9. Adopté.

10. Vote du budget de fonctionnement 2019 – 2020 – Mondiaux Vétérans inclus – Benoit GLORIEUX

Budget de Fonctionnement Ligue	1 046 800 €
Budget des WVC 2020	1 400 000 €
Budget à voter saison 2019 – 2020	2 446 800 €

Pour : 707. Contre : 0. Abstention : 9. Adopté.

11. Autorisation de contracter un emprunt bancaire – Catherine BERTRAND

La Ligue risque d'avoir 4 à 6 mois compliqués au niveau trésorerie concernant les WVC2020 (acomptes Hôtel – réservations salles..).

Le Crédit Agricole, notre banque habituelle, a été sollicité et a fait une offre de prêt pour 150 000 € à 1,5 % sur 12 mois plus 200 euros de frais de dossier, soit un coût total maximum sur 1 an de 2450 euros. La garantie demandée en contrepartie est le blocage de l'épargne existant actuellement, soit 75 000 euros, donc condition pouvant être acceptée sans problème.

Si le recours à cet emprunt n'est pas nécessaire, la ligue ne paiera aucun intérêt et aucun frais.

Pour: 710. Contre: 6. Abstention: 0. Adopté.

12. Résultats des élections complémentaires au Conseil de Ligue – Benoit GLORIEUX

Luce GELLIBERT – Le Haillan TT (33): 607 voix	Jamy LHOSTE – La Rochelle P.T.T (17): 464 voix
Svend STEENSTRUP – Frontenay R.R (79): 392 voix	Arnaud VALIERE – CA Béglais (33): 355 voix
Blanc : 0	Nul : 10

Sont élus au Conseil de Ligue LNATT : Luce GELLIBERT, Jamy LHOSTE et Svend STEENSTRUP.

13. Modifications des Statuts LNATT, Article 21– Benoit GLORIEUX

Une modification des statuts est nécessaire afin de se conformer aux statuts fédéraux. Elle concerne l'article 21 et précise les procédures légales à effectuer en cas de dissolution de la Ligue.

Suite à une remarque pertinente, il sera mentionné que la Ligue aura toujours son siège social au sein du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour : 716. Contre: 0. Abstention: 0. Adopté.

14. Bilan des actions techniques 2017 – 2018 – Philippe DUMONTEIL

Philippe DUMONTEIL fait le bilan des actions menées par les membres de l'équipe Technique Ligue : Christelle COGNET – territoire Nord + Pôle, Hervé JOUANNEAUX – territoire Est + développement, Xavier LAGARDERE – territoire Sud + BPJEPS, Jacques MOMMESSIN – CTN, Jean-Claude BRAULT – filière Détection, Gaëtan RENAUDON – Fabien ROUX et Simon SOULARD – Pôle Espoirs, Sandrine ROUBINET – Secrétaire technique.

Il est précisé que dorénavant, animé par le CTN, chaque CTL est pilote de l'ensemble des missions « Stages, formations & développement » sur son territoire.

En terme de résultats, 3 jeunes de la Ligue accèdent au tableau final des Eurominichamps 2017 : Mathis ANQUETIL, Noa FESSENMEYER, Théau CEDAT. 16 médailles ont été remportées au niveau National (6 aux Championnats de France – 1 au CFR – 9 Mini-Interligues), 54 joueurs ont été sélectionnés aux Championnats de France. La ligue remporte pour la 3ème année le Challenge Raymond CHABAUD des miniinterligues. Les cadettes filles remportent la médaille de bronze au Championnat de France des Région. 5 médailles individuelles furent remportées aux Mini-Interligues : Antoine NOIRAUT (Or, 2007), Noémie LAMBERT (Argent, 2007), Julie LE CORRE (Bronze, 2007), Juliette MEYLHEUC (Bronze, 2008), Shana Cren BERTRAND (Bronze, 2009), ainsi que 4 médailles par équipes (Filles 2007 : Or, Garçons 2007 : Or, Filles 2008 : Bronze, Garçons 2008 : Bronze).

90 Journées de Stages Régionaux ont été organisées, pendant toute les vacances scolaires, soit 720 heures.

Philippe PALISSE intervient sur le Pôle Espoir. Il informe l'assemblée du projet du transfert du Pôle de Niort au CREPS de Poitiers, afin de résoudre les problèmes d'hébergement car actuellement les jeunes du Pôle sont soit en location studio soit en famille d'accueil. L'information sur ce nouveau lieu va être confirmée et communiquée aux parents début 2019 pour un transfert envisagé en septembre 2019.

Après présentation des actions de Détection, de Formation (formations de 15 JAF, 14 AF et 10 EF) et de Développement, Jacques MOMMESSIN (CTN) conclue la présentation en mentionnant sa confiance sur la structuration technique de la ligue.

15. Modifications des Compétitions Régionales – Arnaud BRUN

Différents ajustements sont présentés concernant les territoires Est et Sud (intégration du Lot-et-Garonne), le critérium Fédéral (fusion de la PNE et PN, dissociation des catégories Junior(e) et Sénior(e)), Interclubs, Top Détection et Titres Néo-Aquitain (catégorie Senior(e)s).

Les titres des Championnats par équipes sont remplacés par une « Finale Régionale par équipes », sans sanction sportive en cas de non-participation. Divers points seront précisés ultérieurement.

Le Championnat par équipes 2019/2020 sera modifié, avec 2 poules de 8 équipes en PNE, 4 poules en PN, 8 poules en R1, 8 poules en R2 et 16 poules en R3. Le but est de faciliter une sectorisation géographique de la PN à la R3. L'utilisation de GIRPE devient obligatoire.

Franck SERÈS mentionne ses difficultés d'affecter des JA1 aux rencontres par équipes en raison principalement de l'absence de réponse de ces derniers (150 réponses sur 400 demandes de disponibilité). La possibilité de juge-arbitrage neutre en R2 et en R3 est à l'étude. Les 30 € de pénalité financière appliquée en cas de non présentation du certificat médical a permis de diminuer de 70% le nombre d'abandon médical.

La ligue est à l'écoute des situations spécifiques de chaque club et n'a pas appliqué stricto-sensu les pénalités financières concernant le délai de présentation du certificat médical.

Une clarification doit être effectuée entre la CRA, les CDA et la CREF concernant l'attribution des diplômes d'arbitre et de JA1 qui sont validés trop tardivement.

16. Présentation du BPJEPS – Philippe DUMONTEIL en l'absence d'Alain COUPET, excusé

12 stagiaires ont intégré le BPJEPS, provenant de toute la Ligue. La formation donne satisfaction, aussi bien pour les stagiaires que pour les responsables. Une bonne cohésion du groupe est mise en évidence, avec une diversité de personnalité, de niveau, de structure d'accueil. Seuls certains liens avec des tuteurs semblent faire défaut.

Par la suite, il conviendra de consolider les compétences pour pérenniser les emplois, de recenser les besoins d'une nouvelle session et d'envisager une nouvelle session avec le CREPS.

17. Présentation Profession Sports – Marie DEVAUX

Mme DEVAUX présente le réseau PSL qui regroupe 2000 adhérents (associations – collectivités - centre de loisirs...). Les fonctions principales sont l'accompagnement à la gestion salariale ainsi que la mutualisation et la mise à disposition de personnel. C'est sur ces deux derniers points que Profession Sport peut apporter une aide pertinente aux clubs employant des salariés à temps partiel, ainsi qu'aux salariés cherchant à compléter leurs activités.

De plus, Profession Sport a pour rôle d'effectuer des informations juridiques sur l'emploi et les employeurs, ainsi que d'accompagner les associations à la gestion des ressources humaines.

18. Election du Président LNATT voté par le Conseil de Ligue et présenté en A.G – Benoit GLORIEUX

Le conseil de Ligue se retire et élit Daniel MARCHAND (23 pour, 2 contre et 2 abstentions) pour le poste de Président jusqu'à la fin du mandat en 2020. Celui-ci remercie la confiance du conseil de ligue à son égard et espère que l'assemblée présente ira dans son sens.

19. Proposition des délégués, titulaires et suppléants, à l'Assemblée Générale de la FFTT – Benoit GLORIEUX

Daniel MARCHAND propose comme délégués à l'A.G. de la FFTT :

Titulaires: 1 Daniel MARCHAND, 2 Philippe PALISSE, 3 Benoît GLORIEUX, 4 Maurice VIDAL, 5 Pierre LEFEBVRE.

Suppléants: 1 Philippe DUMONTEIL, 2 Philippe LION, 3 Arnaud BRUN, 4 David LORIOU, 5 Catherine BERTRAND.

Pour: 716. Contre: 0. Abstention: 0. Adopté.

20. Mérites Régionaux Promotion 2017 – 2018 – Vincent LORIOU

Sont récompensés pour leur investissement associatif :

Médaille de Bronze : Eric BESSAGUET (Saint Junien AS), Pierre-Jean CATOCHAUD (Gond Pontouvre TTGP),
Patrick DESHOULLIERE (Saint Sulpice Laurière ATT), Franck SERES (Stade Montois).

Médaille d'Argent : Dominique CARBILLET (AS Geaune TT), Patrice GUILLOTEAU (Montcutant-Moutiers SA TT)

Médaille d'Or : Christian LAURIAC (ES Bruges TT HV), Pascal ROBILLARD (Foyer Rural de Gamarde),
Brigitte ZINI (CP Aigrefeuille), Patrick MARTINE (Parthenay PPC).

Médaille d'Or au titre du Conseil de l'ordre : Jean DUBAELE (Bellac CTT)

L'Assemblée Générale se conclue par un verre de l'Amitié

Le Président,
Daniel MARCHAND



Le Secrétaire Général,
Benoît GLORIEUX

